

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 26 mars 2024
DELIBERATION N° 2024-32

OBJET : Convention de mise à disposition temporaire de terrain par la Compagnie Nationale du Rhône.

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 du mois de Mars, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 11 Mars 2024, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Roland CANAYER, Président du Syndicat.

Monsieur Christophe ZARAGOZA élu est Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	X		
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X		
François ABBOU	PEYROLLES	X		
Jean-Luc CHAPON	UZES	X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X	
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X	
Aline BASTIDA	GARONS		X	
Maurice BLACHAS	GENERAC	X		
Démisionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X		
André MEREL	ANDUZE	X		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X		
		20	6	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	26
Nombre de Membres présents	:	20
Nombre de votes exprimés	:	20

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Des travaux de création de réseaux secs, électriques et télécommunications doivent être réalisés sur la commune de Villeneuve-lez-Avignon.

En vue de la tenue de ces travaux et de l'implantation d'une base de vie et d'une zone de stockage, il a été demandé à la Compagnie Nationale du Rhône, l'autorisation d'occuper une parcelle du domaine public fluvial non cadastré d'environ 100 m2, située sur le chemin de halage de la CNR, en rive droite du bras de Villeneuve.

Convention de mise à disposition temporaire de terrain par la Compagnie Nationale du Rhône - PAGE 2

A cet effet, la Compagnie Nationale du Rhône a adressé au Territoire d'Énergie GARD SMEG une convention de mise à disposition temporaire du terrain concerné qui prendra effet au 1^{er} Avril 2024 et expirera le 28 Octobre 2024 moyennant une redevance forfaitaire de 750 € HT.

Il est proposé au Bureau Syndical d'approuver la convention temporaire de mise à disposition d'un terrain avec la Compagnie Nationale du Rhône.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote, **DECIDE** à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant légal à signer la convention jointe en annexe et à procéder à l'ensemble des formalités utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

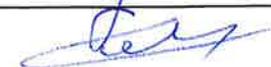
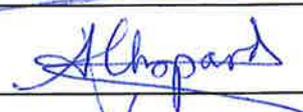
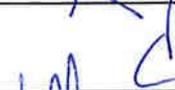
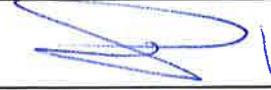
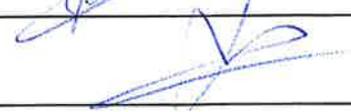
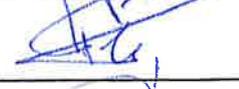
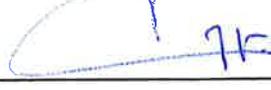
Pour extrait



Roland CANAYER

Président du TE 30 - SMEG

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 26 MARS 2024 à 10H00
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG, NIMES

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSE
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSE

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 26 MARS 2024 à 10H00
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG, NIMES**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSE
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
André MEREL	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

Mr Sauger

